

Fiche d'Inscription

GARDE D'ENFANTS

Pour les Enfants de 0 à 5 ans révolus

CESU - Chèque Emploi Service Universel

IDENTIFICATION DE L'OUVRANT-DROIT :

NOM : _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Ville: _____
Téléphone domicile: _____
Téléphone portable: _____
Courriel : _____
Date de naissance : ____/____/____

Matricule badge: clé :

Service: _____ Téléphone service: _____

API :

Cat. professionnelle: Ouvrier ETAM Ing./Cadre

Date d'entrée Renault :

Renseignements concernant l'(es) enfant(s) :

NOM : _____ Prénom: _____ Date de naissance : ____/____/____

NOM : _____ Prénom: _____ Date de naissance : ____/____/____

VOTRE COMMANDE

Nombre de chèques de 20 € : _____

Nombre de chèques de 50 € : _____

Soit une valeur de : _____ €

200 € minimum par commande
1800 € maximum par enfant de moins de 4 ans*
1000 € maximum par enfant de 4 à 5 ans révolus*

Fait à : _____ le : _____

SIGNATURE :

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations nominatives vous concernant auprès du C.E. (loi N° 78-17 du 6 janvier 1978).

*** Date anniversaire de l'enfant**

CONDITIONS D'UTILISATION

Le CESU est réservé aux salariés actifs Renault Guyancourt ayant des enfants de moins de 6 ans.

Réservé au service

DATE DE RECEPTION

Mode de règlement : CB

CH

ESP

Subvention CE

■ Période de référence :

commande des chèques entre le 01/01/10 et le 03/12/10

GRILLE DE SUBVENTION VALABLE JUSQU'AU 31/12/10

CATEGORIE	QUOTIENT FAMILIAL (voir brochure vacances 2008)	% DE SUBVENTION	CESU : valeur nominale 20 €		CESU : valeur nominale 50 €	
			SUBVENTION	PARTICIPATION	SUBVENTION	PARTICIPATION
C1 à C3	moins de 11500 €	30 %	6 €	14 €	15 €	35 €
C4 à C6	de 11 501 € à 15 438 €	28 %	5,6 €	14,4 €	14 €	36 €
C7 à C9	de 15 439 € à 19 375 €	26 %	5,2 €	14,8 €	13 €	37 €
C10 à C12	de 19 376 € à 23 313 €	24 %	4,8 €	15,2 €	12 €	38 €
C13 à C15	plus de 23 313 €	22 %	4,4 €	15,6 €	11 €	39 €

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Le règlement correspondant à la commande.
- Couples mariés : la photocopie de votre feuille d'imposition sur le revenu 2008 déterminant le tarif et le nombre de personnes à charge
- Le certificat de scolarité de l'année en cours pour les enfants à charge de plus de 18 ans
- Votre dernier bulletin de salaire (pour les nouveaux embauchés et les mutations)
- Naissance après 2008 : fournir justificatif

ATTENTION : RESPECTEZ BIEN LES CONSIGNES CI-DESSOUS.

Désormais sur chaque chèque, une zone grisée apparaît sous laquelle se cache un code permettant d'effectuer le paiement via Internet . Pour découvrir ce code il suffira de gratter cette zone.

Grattage OBLIGATOIRE : dans le cadre de l'emploi direct, si vous utilisez vos Chèques Domicile CESU pour payer votre intervenant via le site Internet de Chèque Domicile. Désormais, pour effectuer cette opération, vous devrez **gratter la zone grise située sur le chèque et reporter le code, lors du paiement en ligne de votre intervenant.**

Grattage INTERDIT : dans le cadre du paiement d'un prestataire ou d'une remise de Chèques Domicile CESU en mains propres à votre intervenant. En cas de non respect, **le chèque serait invalidé et donc inutilisable sous sa forme papier.**

■ Pensez aux délais :

Les commandes sont à effectuer

avant le 20 de chaque mois

pour une récupération des chèques en fin de mois
(un courrier vous préviendra dès leur arrivée).